



Entends O Israël



Revue éditée par Les Amis d'Israël - Été 2020, N° 66

LA RÉPARTITION DIVINE EZÉCHIEL 47 - 48

■ David Levy

Un regard sur les frontières et les bénéficiaires du Pays partagé par le Dieu souverain.

Lorsque Dieu fit alliance avec Abraham (Genèse 12.1), il l'accompagna d'une proclamation divine. Il s'engagea à donner en possession éternelle à Abraham et à ses descendants le pays qu'il lui avait promis (13.15). Dieu légua le pays par une alliance inconditionnelle à perpétuité, assortie d'une promesse éternelle (17.8).

Il fixa même les frontières (15.18-21). Le « fleuve d'Égypte », que la plupart des érudits identifient au Wadi el-Arish et non au Nil, servait de frontière méridionale (v. 18). L'Euphrate marquait la frontière septentrionale et la mer Méditerranée servait de frontière occidentale. À l'est, la frontière incluait une partie de la Transjordanie (Moab et Édom, v. 18).

Genèse 15.19-21 énumère dix nations dont Israël a pris le territoire. Ceci étant, de nombreux érudits ont des avis différents quant aux frontières divinement fixées à Israël et, de nos jours, la presque totalité du monde estime que la terre d'Israël appartient légitimement aux Arabes et qu'Israël n'a aucun droit légitime d'en revendiquer une quelconque partie.

Pourtant, l'Écriture enseigne que non seulement la terre appartient à Israël mais de plus qu'Israël n'a jamais possédé tout le territoire que Dieu avait promis à Abraham et à ses descendants par Jacob. Ézéchiél 47-48 jette une lumière formidable sur le territoire qu'Israël possédera un jour.

Dans Ézéchiél, la tribu de Joseph reçoit deux parts de la terre (Ézéchiél 47.13), tout comme Jacob, le père de Joseph, l'avait promis (Genèse 48.5-6 ; 49.22-26). Éphraïm et Manassé, les fils de Joseph, héritèrent du droit d'aînesse et de la double portion d'héritage qui lui était associée, droit qui revenait légitimement à

Ruben, le fils premier-né de Jacob (49.3) mais qu'il perdit pour avoir souillé « la couche de son père » en commettant adultère avec Bilha, la concubine de Jacob (1 Chroniques 5.1).

Lévi ne reçut aucune portion de terre, car cette tribu est la part d'héritage du Seigneur et vivra au milieu des 12 tribus. Initialement, les territoires répartis entre les tribus étaient de tailles différentes (cf. Nombres 34.1-15 ; Josué 13 à 22), mais dans Ézéchiél, chaque tribu reçoit la même portion (Ézéchiél 47.14).

Étendue de la Terre

La frontière nord d'Israël s'étendra depuis la « grande mer » (mer Méditerranée) jusqu'à un point non précisé de la « montagne de Hor » (Nombres 34.7) par « le chemin de Hethlon jusqu'à Tsedad » (Ézéchiél 47.15). Nous ignorons aujourd'hui où se situe Hethlon, mais on pense qu'elle constituait la frontière nord du Liban, à l'entrée de Hamath (Nombres 34.8), la région la plus au nord conquise par le roi Salomon (2 Chroniques 8.3). On estime que la ville de Tsedad se trouve à une quarantaine de kilomètres au nord de Damas et qu'elle correspond à Sadad.

Certaines des villes mentionnées dans Ézéchiél 47.16-17 peuvent être repérées sur un atlas biblique ou d'autres sources analogues. Ce qui importe, c'est de savoir que la frontière septentrionale, partant de la mer Méditerranée, s'étendra jusqu'à l'Euphrate, passera par ces villes et inclura le Liban et des parties de la Syrie.

La frontière orientale de la Terre Promise « sera le Jourdain entre Havran, Damas et Galaad et le pays d'Israël » (v. 18). En d'autres termes, elle s'étendra du sud de l'Euphrate jusqu'à la mer Morte en passant par le plateau du Golan, le Jourdain et la mer de Galilée.

La frontière méridionale « ira depuis Thamar jusqu'aux eaux de Meriba à Kadès, jusqu'au torrent vers la grande mer [mer Méditerranée] » (v. 19). La plupart des érudits pensent que Thamar était une ville située dans le sud de Juda, au sud-ouest de la Mer Morte, entre Elath et Hébron. Meriba est appelée Kadès-Barnéa dans Nombres 34.4, et se trouve à environ 80 kilomètres au sud-ouest de Beer-Schéba. Pour la majorité des érudits, le « torrent » ne désigne pas le Nil, mais le Wadi el-Arish, appelé « torrent d'Égypte » dans Nombres 34.5. Il se jette dans la grande mer qui définit la frontière occidentale de la terre promise à Israël.

Répartition du pays

Ézéchiel 48 confère une importance suprême à Israël dans le futur royaume millénaire. Ce chapitre insiste sur l'accomplissement des promesses inconditionnelles faites à Abraham, Isaac et Jacob, et sur la place accordée à Israël dans l'Âge du Royaume, lorsque Christ aura établi son règne sur la terre.

Le chapitre indique également la terre répartie entre sept des douze tribus, le territoire alloué aux sacrificateurs, aux Lévites et au « prince » (v. 8-22) ; la répartition de la terre aux cinq tribus restantes (v. 23-29) ; les portes et le nom de la ville (v. 30-35).

La distribution des lots aux sept tribus s'opère du nord au sud et cesse immédiatement au moment où intervient la portion sainte. Le texte n'indique aucune taille de parcelle, mais nous pouvons supposer que chaque tribu reçoit la même étendue de terre analogue, d'est en ouest. Les sept tribus sont : Dan (v. 1), Aser (v. 2), Nephtali (v. 3), Manassé (v. 4), Éphraïm (v. 5), Ruben (v. 6) et Juda (v. 7). Souvenez-vous que Dieu ne distribue pas le pays à Israël sur la base du mérite, mais selon la promesse faite aux pères – Abraham, Isaac et Jacob.

La portion sainte attribuée aux sacrificateurs, aux Lévites et au prince (v. 8-22 ; cf. 45.1-8) se trouve entre les sept tribus d'une part et les cinq autres tribus d'autre part ; elle comprend six sections : (1) le sanctuaire du Seigneur (48.10) ; (2) une superficie de 13 km de long sur 5 km de large pour les sacrificateurs, fils de Tsadok (v. 9-12) ; (3) une superficie de 13 km de long sur 5 km de large pour les Lévites (v. 13-14) ; (4) la ville d'environ 2,5 km de chaque côté (v. 15-20) ; (5) un espace ouvert de 140 m de largeur environ de chaque côté ainsi qu'un espace de cultures à l'extérieur de la ville (v. 18-19) ; (6) une partie pour le prince (David, v. 21 ; cf. 34.24). La ville est appelée « L'ÉTERNEL EST LÀ » (48.35).

Les cinq dernières tribus au sud d'Israël reçoivent des parcelles égales, comme celles du nord du pays : Benjamin (v. 23), Siméon (v. 24), Issacar (v. 25), Zabulon (v. 26) et Gad (v. 27).

Description de la ville

Vers la fin de la tribulation de sept ans, Israël se repentira et se lamentera sur ses péchés (Zacharie 12.10). Tout Israël sera racheté et Dieu ôtera son péché (Romains 11.26-27). Puis le Messie Jésus reviendra pour établir son règne messianique davidique ; Dieu accordera alors à Israël toute la Terre Promise par l'alliance abrahamique qui sera répartie entre les 12 tribus comme le rapporte Ézéchiel 47.13-48.35.

Jérusalem sera la ville du Millénium ; elle se trouve au sud de la portion sainte. Elle a quatre côtés, 12 portes et a une surface près de 25 km² (Ézéchiel 48.15-19, 30.34). Les portes auront les noms des tribus d'Israël.

Bien qu'il existe certaines ressemblances entre cette ville et la nouvelle Jérusalem décrite dans Apocalypse 21, il s'agit de deux villes totalement différentes sans lien l'une avec l'autre. La ville du Millénium ne sera préparée que pour le Millénium (le règne de 1 000 ans de Christ), alors que la nouvelle Jérusalem est une ville éternelle préparée pour l'état éternel dans les nouveaux cieux et la nouvelle terre (Apocalypse 21.1-2).

Bien que Jérusalem soit la ville du Millénium (cf. Zacharie 14.17), son nom sera changé en « L'ÉTERNEL EST LÀ » (hébreu Jehovah Shammah, Ézéchiel 48.35). La ville portera également le nom de « L'ÉTERNEL NOTRE JUSTICE » (Jérémie 33.16).

Le nom complet de la ville reflétera la nature du Millénium. Elle sera un lieu où la paix règne, où Dieu habite et gouverne, et où la justice de Dieu dominera et coulera vers toutes les nations. Quel jour sublime et majestueux nous attendons, parce que nous, croyants en Christ, nous jouirons aussi de ces bienfaits !

David M. Levy est le spécialiste en ressources documentaires



RÉPARTITION DU PAYS PENDANT LE MILLÉNIUM



Image © iStock, Manipulation Numérique

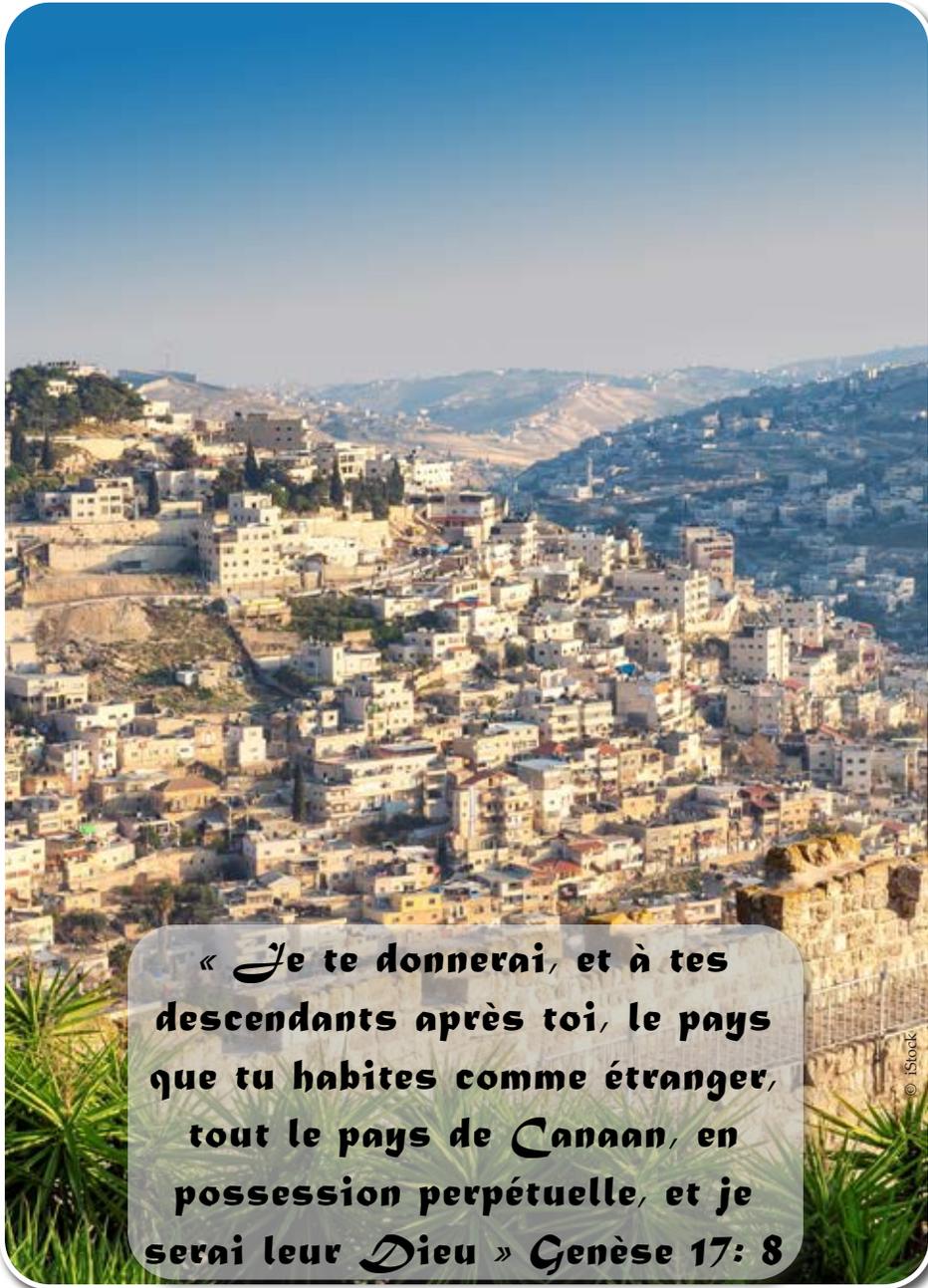
Si vous aimez cette
revue, partagez-la !

Venez visiter www.foi.org/fr pour lire nos anciens
articles gratuits et téléchargeables.

L'association chrétienne internationale *Les Amis d'Israël* a pour
but de :

- communiquer la vérité biblique concernant Israël et Le Messie
- stimuler la solidarité avec le peuple juif.





« Je te donnerai, et à tes descendants après toi, le pays que tu habites comme étranger, tout le pays de Canaan, en possession perpétuelle, et je serai leur Dieu » Genèse 17: 8

Entends
O Israël
N° 66
ISSN 2333-2360



Directeur de la publication
Mike Stallard

Mise en page

IGM

Nous contacter

Site web : www.foi.org/fr

E-mail : eoi@foi.org

Adresse en France

Les Amis d'Israël
BP 6

03200 LE VERNET
04.70.31.30.56

Adresse au Canada

FOI Gospel Ministry
21 Queen St., Ste. 402
Brampton, ON L6W 3P1

www.foi.org/frca
1.905.457.6830

Coordonnées bancaires

La Banque Postale, Centre
Financier 54900 Nancy Cedex 9

Les Amis d'Israël
IBAN:

FR05 2004 1010 1503 2264 9R03 690
BIC: PSSTFRPPSTR



COUPON D'ABONNEMENT

À remplir pour s'inscrire (une fois seulement) ou communiquer un changement d'adresse.

Vous pouvez vous abonner à la version numérique ou imprimée de la revue sur www.foi.org/eoi.

Je m'abonne à la version imprimée de la revue.

Je me désabonne à la version imprimée de la revue.

Je change mon adresse postale. *

Envoyez un exemplaire à mon ami(e) à cette adresse:

PRIÈRE D'ÉCRIRE LISIBLEMENT

M. / Mme / Mlle Prénom _____ Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Ancien code postal *(en cas de changement d'adresse) _____

Envoyez ce coupon à l'une des adresses ci-dessus.